

L'orientation de fin de 3ème : un impensé des théoriciens de l'école

Par Viviane Micaud et Véronique Gignoux-Ezratty

Table des matières

Résumé.....	2
1 Le contexte de l'éducation pour les jeunes entre 15 et 18 ans	2
1.1 L'après-collège, un impensé de la société civile concernant 60% de la cohorte	2
1.2 La difficulté de mettre en place une gouvernance concernant l'offre de parcours professionnels après la Troisième.....	4
1.3 Un processus d'affectation qui permet d'exprimer ses souhaits.....	5
1.4 Les actions possibles pour améliorer la gouvernance.....	6
2 Les problématiques à approfondir	6
2.1 La situation des 20% les plus faibles scolairement	7
2.2 Des filières du professionnels qui ne font pas toutes rêvées.....	9
2.3 Les spécificités de l'apprentissage quand il concerne les 15-18 ans.....	10
2.4 La faiblesse de l'information en amont sur le monde du travail et les métiers possibles	12
2.5 Le déni que les formations sont sélectives après la Troisième	14
2.6 La faible connaissance des règles de cooptation dans le monde du travail	15
2.7 Le déni que l'expression écrite est la première compétence de sélection dans le système éducatif français	17
2.8 L'illusion de la méritocratie	19
2.9 La « vente » de l'université naturellement accessible aux bacheliers professionnels.....	20
2.10 L'invisibilité construite des élitismes concernant des domaines non-académiques	21
3 Conclusion	23

Résumé

Depuis 30 ans, la majorité des réformes dans l'éducation, sont construites de manière à ne pas entraver les intérêts tels que sont perçus par les familles qui accompagnent leur enfant vers le lycée général puis l'université. L'analyse des documents issus des partis politiques et des think tanks montre qu'il n'y a pas de compréhension partagée dans la société civile impliquée, sur ce qui se passe après la Troisième pour la totalité de la cohorte.

Or, la part de bachelier dans une cohorte est de 80,4% dont 42,5% bac général, 16,5 % bac technologique, 21,7% bac professionnel (chiffre du ministère de l'Éducation nationale – depp-res-2019- consulté le 31/07/2021)). Il s'agit donc d'un impensé qui concerne 60% des cohortes de jeunes.

Il s'en découle une faiblesse de connaissance du monde du travail et des métiers dans l'école du socle, une incapacité de proposer des parcours qui leur conviennent aux jeunes qui sortent du collège avec des lacunes dans les compétences fondamentales, une contradiction entre l'injonction faite aux bacheliers professionnels de continuer leurs études après le bac et l'absence de parcours qu'ils ont une chance raisonnable de réussir.

Beaucoup d'écrits des théoriciens de l'école présupposent que toutes et tous les jeunes ont une capacité de repérer les éléments à mémoriser dans un texte, de les mémoriser et d'écrire aisément des phrases exposant des idées. Ce qui conduit à éliminer des possibilités d'acquérir des connaissances, celles et ceux qui n'ont pas cette compétence. Sans problème, car ils n'ont pas les mots pour le dire, et encore moins la capacité stratégique de se faire entendre sur ce sujet qui n'intéresse pas les groupes déjà organisés.

Ce document a comme ambition de proposer des clés de compréhension pour permettre la mise en place de dynamiques d'échanges sincères où participent des personnes impliquées sur le terrain et des personnes capables d'anticiper les effets liés aux dynamiques humaines. Il s'agit d'une première étape indispensable pour pouvoir proposer des réformes qui sont réellement utiles pour celles et ceux qui ont été oubliés jusqu'à aujourd'hui.

1 Le contexte de l'éducation pour les jeunes entre 15 et 18 ans

Les systèmes Education, quel que soit le pays, ont une période de scolarité commune pour une majorité de leurs élèves. Cette période commence à 6-7 ans. Cet âge correspond à l'étape de maturité de l'homo sapiens sapiens où il est possible d'enseigner, à un enfant peu scolaire, la lecture automatique avec construction de sens. Elle finit à un âge qui dépend de la politique éducative du pays, entre 12 et 16 ans dans les pays industrialisés.

1.1 L'après-collège, un impensé de la société civile concernant 60% de la cohorte

En France, ce socle finit à la fin du collège, et la diversité de parcours a lieu après la 3^{ème} lorsque l'élève a 15 ans. Pourtant, la plupart des personnes qui proposent d'agir pour l'école, y compris celles qui disent représenter la gauche, font comme si cette diversité de parcours avait lieu en fin de Terminale générale, **invisibilisant de fait les environ 60% de jeunes qui ne vont pas au lycée général.**

Pourtant, la part de bachelier dans une cohorte est de 80,4% dont 42,5% bac général, 16,5 % bac technologique, 21,7% bac professionnel (chiffre du ministère de l'Éducation nationale – depp-res-2019- consulté le 31/07/2021)).

Regardez les programmes des partis politiques, les projets des fédérations de parents d'élèves, les documents issus de think tanks. Pratiquement pour tous, l'orientation c'est l'orientation après la Terminale générale. Or l'orientation est un processus continu de la fin de 3^{ème} à la retraite qui aujourd'hui a deux points de décision fondamentaux : celui de fin de 3^{ème} qui concerne aujourd'hui 40% de la cohorte et celui de fin de Terminale. Pour que l'orientation soit naturelle, il faudrait que chaque jeune se construise une représentation cognitive de soi dans le monde des adultes. Cette construction devrait être accompagnée à partir de la 6^{ème} par des formations ou des rencontres avec des professionnels. L'orientation ne devrait pas être vue comme un choix qui conditionne toute sa vie, mais un premier pas dans un parcours en essais-erreurs où des passerelles pour changer de voies existent à tous les niveaux.

Les jeunes dans la zone de l'impensé correspondent pratiquement 60% de la cohorte. Nous sommes en face d'un festival de dénis de réalité qui conduit à une absence de prise en compte de leurs besoins d'information et d'accompagnement dans une hypocrisie totale. La violence symbolique envers eux est immense et est la cause d'une désespérance.

Il s'agit d'un « impensé », c'est-à-dire un domaine où il est impossible de construire une pensée collective. Cet impensé est un construit. Car ce qui est écrit et qui pourrait alimenter une réflexion est trop souvent, soit ignoré dans les débats « grand public », soit déformé en fonction d'un intérêt particulier, soit combattu avec des arguments non fondés mais faisant partie de la normalité de ce qui convient de dire.

Le fait que la réflexion collective soit rendue difficile, n'empêche pas l'organisation d'actions dans les régions, et la mobilisation d'associations. D'abord les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation font le maximum pour aider les jeunes à faire le meilleur choix dans les règles existantes. Des structures, des associations agissent pour informer au mieux les jeunes concernés, pour trouver des stages ou des solutions qui conviennent à chacun. Les missions locales accompagnent les jeunes entre 16 et 25 ans, vers l'emploi. Le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) propose des solutions innovantes pour le raccrochage. Le service public régional de l'orientation (SPRO) développe l'information sur les métiers au service des jeunes et de la famille. Dans de nombreuses régions et départements, des initiatives appréciées existent.

Des think tanks, des citoyennes ou des citoyens tentent parfois de faire des synthèses ou des analyses sur le sujet, lesquelles sont publiées sur des blogs et diffusées dans leurs réseaux. Il existe des travaux de chercheurs publiés qui explorent ces aspects. De nombreuses personnes dans l'Éducation nationale ont une compréhension fine des enjeux et font au mieux dans les contraintes qu'ils ont. Mais tout cela reste ignoré, par celles et ceux qui sélectionnent la bonne parole, pour les débats et les journaux grand public.

Lorsqu'une réforme contraire à l'intérêt des élèves a lieu, les journaux n'en parlent pas. Par exemple, les heures d'enseignements généraux en lycée professionnel ont diminué de 14% lors de la dernière réforme de ce lycée, dans une quasi-indifférence. Or, c'est une période où les élèves en situation de découragement depuis la 5^{ème} en raison de leur lacune en lecture et en expression, recommencent à progresser sur ces compétences fondamentales. Les protestations ont été inaudibles.

Le débat est impossible car des gardiens de la « zone d'impensé » utilisent des éléments de langage agressifs contre celles et ceux qui souhaitent prendre en compte ces jeunes-là dans leur analyse, du type « Vous avez un mépris pour ... car... ».

Ce n'est pas un mépris de constater que certaines personnes n'ont pas la même facilité d'expression que d'autres. Reconnaître qu'elles n'ont pas eu l'entraînement nécessaire aux développements de

cette compétence indispensable pour avoir une chance raisonnable de réussir certaines filières de l'après-troisième ou du supérieur, ne présume en rien du potentiel intrinsèque de ces personnes. Il ne s'agit pas d'interdire aux personnes d'essayer en connaissant les défis. En revanche, ce n'est pas une solution d'y mettre des jeunes par défaut parce qu'il n'y a pas de places ailleurs. D'autant plus lorsque ce manque de places provient que le système éducatif est construit comme s'ils ou elles n'existaient pas. On encourage les bachelauréats professionnels continuer les études, pourtant il y n'y a très peu de formation qui, vu leur acquis, ils ont une chance raisonnable de réussir. C'est une violence symbolique d'autant plus grande que les jeunes n'ont pas les mots pour le dire, et quand elles ou ils le disent, leur expression est souvent interprétée de manière à permettre que la situation se perpétue.

1.2 La difficulté de mettre en place une gouvernance concernant l'offre de parcours professionnels après la Troisième

Il existe un consensus pour laisser aucun jeune entre 15-18 ans sans offre de formations qui lui conviennent. Pour beaucoup, l'accompagnement devrait se poursuivre jusqu'à 25 ans.

Pour les élèves qui ne vont pas vers les lycées généraux et technologiques, il y a trois possibilités :

- L'apprentissage et l'alternance, pour lequel il faut convaincre un maître et une maîtresse de stage,
- Les lycées professionnels privés, où il faut être accepté par un responsable d'établissement et assumé les frais de scolarité,
- Les lycées professionnels publics où l'affectation se fait par l'intermédiaire d'un logiciel qui s'appelle Affelnet-lycée

Aujourd'hui, il n'y a pas assez de formations considérées comme enviables. Pour répondre à ce défi, la solution est de développer une offre de formations lisibles, correspondant à la multitude des intelligences, des acquis, des envies et des débouchés professionnels.

Des personnes qui souhaitent s'appuyer sur l'intelligence collective suggèrent que la régulation de l'offre concernant les filières courtes devrait se faire au niveau des bassins de vie, et sous la responsabilité des régions. Cette régulation de l'offre pour correspondre aux attentes des jeunes, devait être couplée à une information et à un accompagnement de chaque jeune, ainsi qu'un soutien à la compréhension du monde du travail bien en amont du premier choix. Les attentes des jeunes comprennent, la possibilité de trouver un emploi après la formation. Aussi, pour transmettre la connaissance des métiers et des règles d'entreprises, il convient d'inclure les entreprises et les associations qui organisent du tutorat.

La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" de septembre 2018, a transféré aux régions l'information sur l'orientation. Cependant de manière concomitante, les régions ont perdu la compétence « Apprentissage ». Celle-ci est partagée par France Compétence au niveau national et par les branches professionnelles au travers de leurs opérateurs de compétences (OPCO).

La carte des formations en lycée professionnel est basée du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP). D'après la réglementation, ce contrat est discuté lors d'une convention annuelle entre la Région et les autorités académiques. Là aussi, les régions ont un pouvoir d'influence mais pas une capacité réelle d'actions.

Les régions n'ont pas plus qu'avant cette loi, la capacité d'agir globalement sur l'offre de compétences. Pour moi, il s'agit d'un dysfonctionnement de gouvernance. D'autant plus, l'apprenti étant aujourd'hui peu coûteux pour l'entreprise et les garde-fous illusoire, les dérives risquent de se développer.

Le système d'affectation en lycée professionnel permet aujourd'hui, d'écrire ses rêves et les classer. Cependant, il n'y a pas de place pour tout le monde dans les formations enviables.

1.3 Un processus d'affectation qui permet d'exprimer ses souhaits

Le système d'affectation s'est amélioré depuis 2013, date de l'enquête faite par l'AFEV dans le cadre de sa journée de refus de l'échec scolaire. La procédure est plus transparente, il est possible d'intercaler des choix de filières du lycée professionnel et de choix concernant le lycée général et technologique.

En 2013, 65% des élèves avaient l'impression d'avoir choisi leur orientation vers le professionnel et 83% d'entre eux pensait que le lycée professionnel était mieux que le collège. Le lycée professionnel était vécu comme un échec pour 15% de leurs élèves. « *Pour ces jeunes, ce sont d'autres structures ou moyens de remédiation qu'il faudra trouver, au risque qu'ils décrochent complètement* ». (Le bilan – 6ème journée de refus de l'échec scolaire – 25 septembre 2013 – le lycée professionnel-AFEV) https://dl.afev.org/pdf/JRES/Afev_Bilan_JRES2013_VF.pdf

L'affectation dans les filières du lycée professionnel et les lycées généraux et technologiques (au moins à Paris) se fait par l'intermédiaire d'un logiciel qui s'appelle Affelnet-lycée. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. Pour chaque formation, le recteur définit un barème qui peut prendre en compte : « *en premier lieu le secteur géographique, puis l'avis des équipes pédagogiques, les compétences du socle commun et évaluations disciplinaires, les critères sociaux (bourses)* ». Pour une formation donnée, le barème permet de classer les élèves et de déterminer ceux qui seront affectés dans la limite des places disponibles. (<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257> Rubrique – Questions-Réponses : Quels sont les barèmes d'Affelnet-lycée ? Toutes les matières ont-elles le même coefficient ? - page consulté le 18 août 2021)

Les professeurs principaux et les psychologues scolaires aident les jeunes à faire des souhaits qui sont classés en fonction de ce qu'ils ou elles ont envie. Les jeunes sont guidés pour qu'il en ait au moins un souhait où, vu les critères utilisés par le logiciel, ils ou elles sont assurés d'être pris ou prises.

Si l'affectation n'est pas jugée satisfaisante ou s'il n'y pas d'affectation, la famille rencontre le principal du collège qui trouve une solution avec eux. Comme la pondération des critères est définie par le recteur, il est possible de donner plus de place à la motivation de l'élève jugée par l'équipe pédagogique et moins de place aux notes quand celles-ci ne sont pas fondamentales dans la réussite de la filière.

Il reste quatre problèmes :

- Il n'y a pas suffisamment de places qui sont enviables pour les jeunes. Aussi, les jeunes qui ont des lacunes sur les compétences du socle et des notes faibles, se retrouvent dans des filières qu'elles ou ils ont mis en dernière position par défaut à cause de l'insistance de ceux qui le conseillaient.
- Des familles sont persuadées que le lycée général est mieux pour leur enfant, y compris quand le jeune a des lacunes fortes sur les compétences du socle et qu'il est déjà en situation d'échec au collège et de perte de confiance en soi depuis plusieurs années.
- Depuis quelques années, la politique est de renforcer l'apprentissage en remplacement du lycée professionnel. Or l'augmentation des places en apprentissages pour les jeunes de 3ème n'a pas été au niveau des prévisions. Si on en croit la note de la Dares, les possibilités ont même diminué entre 2019 et 2020. Par ailleurs, obtenir une place en apprentissage ou en alternance n'est pas possible pour tous. En effet, il faut trouver un maître ou une maîtresse d'apprentissage. C'est plus difficile pour celles et ceux qui n'ont pas de réseaux et dont les difficultés d'expression sont visibles.

- Si on en croit les témoignages sur les réseaux sociaux, les chefs d'établissements ont été poussés pour accepter les affectations en lycée général et technologique, y compris quand ce n'était pas dans l'intérêt du jeune. (Les praticiens de l'école appellent cette manœuvre : « L'évacuation vers le haut des jeunes pour lesquels on n'a pas de solution ».)

La délégation du choix de leurs élèves aux responsables de chaque filière de l'enseignement professionnel, responsabilisés pour prendre en compte les biais discriminatoires liés aux origines sociales et au genre serait, de mon point de vue, plus efficace qu'un système d'aide à la décision comme aujourd'hui. En effet, je ne crois pas au maintien de l'efficacité dans le temps. L'expertise nécessaire pour régler les paramètres est une compétence rare. Aussi, l'efficacité de tel système ne survit généralement pas au départ de celles ou ceux qui l'ont conçu.

Il y a plusieurs cas où un système d'aide à la décision pour l'affectation dans les établissements, bien pensé pour être équilibré, a été vérolé par une personne qui a bidouillé les critères sans avoir la capacité de voir les conséquences de ses actes. On a comme exemple la diminution d'efficacité de APB (le prédécesseur de Parcoursup) quand une personne a choisi de rajouter une pondération sur le positionnement du vœu. Les élèves ne pouvaient pas mettre en premier vœu ce qu'ils ou elle voulaient vraiment quand la probabilité de l'obtenir était faible.

Surtout, il est légitimement possible de se demander si l'amélioration récente d'Affelnet-lycée ne provient pas du fait que ce dispositif sert aussi à l'affectation dans les lycées généraux et technologiques parisiens. Il y avait eu de très gros ratés dans cette affectation après des changements de réglage de critères, et le bien-être des lycéens généraux est prioritaire.

1.4 Les actions possibles pour améliorer la gouvernance

- Revenir sur la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 et redonner la responsabilité de la régulation de l'offre d'apprentissage sur leur territoire aux régions,
- Faire une priorité de l'information dès la 6^{ème} sur le monde du travail et les métiers, de manière que les jeunes aient une représentation optimiste mais réaliste de leur vie d'adulte,
- Diversifier l'offre de formation après la troisième de manière que chaque jeune ait une proposition qui lui convienne et qu'il ait une chance raisonnable de réussir,
- Améliorer l'image des métiers qui ont du mal à recruter à cause des représentations de la société,
- Faire une réforme des lycées qui corrigent les défauts des précédentes réformes basées sur des analyses fausses,
- Changer les critères de comptage de la scolarité après la 3^{ème}. Si on compte comme une année de formation, les années intermédiaires ou les redoublements pour changer de voie, il y aura moins « d'évacuation vers le haut » sur l'instruction de bureaucrates qui souhaitent tomber juste sur leurs critères.

2 Les problématiques à approfondir

La société civile impliquée n'a pas une vue d'ensemble des causes du découragement des jeunes qui sont dans la voie professionnelle et des mécanismes de dévalorisation des métiers liés. Les réformes de structure au niveau lycée, sont faites depuis 30 ans pour répondre aux attentes des familles dont les enfants sont au lycée général et qui doivent choisir une orientation dans le supérieur.

Les rares articles sur les filières professionnelles ou technologique ressemblent, pratiquement toujours, à la recopie de communiqués de presse qui ont pour but de justifier une réforme. Il faut repérer des personnes sur les réseaux sociaux ou des blogs pour obtenir l'information sur ce qui s'y passe.

Pour trouver une gouvernance adaptée pour la régulation de l'offre de formation après la troisième, et pour atténuer le sentiment de dévalorisation où le découragement, il serait souhaitable que la société civile impliquée se crée une compréhension des enjeux à prendre en compte pour ne pas oublier 60% de la cohorte. Les mécanismes socio-organisationnels et cognitifs qui expliquent pourquoi les dysfonctionnements perdurent depuis des dizaines d'années, devraient être mieux connus.

Mettre dans un programme électoral une déclaration d'intention « Nous allons valoriser l'enseignement professionnel », ne suffit pas. D'abord parce que cette phrase est dans des programmes électoraux depuis au moins 15 ans, et le résultat n'est pas visible. Ensuite, parce que l'intention est peu crédible quand 90% des propositions du programme concernent les élèves qui sont destinés au lycée général et aux études supérieures à l'université.

Aussi, cet article va parcourir des problématiques pour lesquelles une réflexion aiderait :

- à la mise en place d'une gouvernance adéquate pour faciliter l'intelligence collective des gens de bonne volonté, et les arbitrages au bon niveau d'autorité,
- à la capacité des personnes de bonnes volontés de trouver rapidement ensemble des solutions pragmatiques pour les jeunes habitant de la bassin de vie où elles agissent.

2.1 La situation des 20% les plus faibles scolairement

Les faits :

Les études diverses montrent que 15 à 20% des élèves n'ont pas acquis la lecture automatique avec construction de sens en fin de CM2. C'est-à-dire que le sens d'une phrase vient automatiquement sans effort au cerveau quand il ou elle parcourt une phrase.

Celles et ceux qui ne savent pas déchiffrés seraient de l'ordre de 5%.

Je m'explique. Le cerveau a la capacité de créer des automatismes pour ce qu'il fait de manière régulière. C'est le passage du système 2 au système 1 de Kahneman. (*Système 1 Système 2 – Les deux vitesses de la pensée, Daniel Kahneman, 2011*). Le système 1 est la pensée intuitive et automatique. Sa fiabilité est faible et sa vitesse est rapide. Le système 2 est la pensée réfléchie et logique. Sa fiabilité est bonne et sa vitesse lente.

L'apprentissage de la lecture consiste donc en deux phases : Phase 1 : Apprendre à décoder un texte et à chercher son sens(système2). Phase 2 : Puis répéter de manière régulière cet exercice pour que le cerveau bascule ces mécanismes cognitifs dans ses automatismes (le système1). Ce basculement existe pour tous les automatismes appris après un entraînement : jouer à un jeu vidéo, jouer d'un instrument de musique, penser dans une langue étrangère, taper sur un clavier. Pour comprendre, il est possible de lire ceci. (Gignoux-Ezratty 2019, <http://www.res-systemica.org/afscet/resSystemica/vol19-automne-2019/res-systemica-vol-19-art-05.pdf>)

Le système éducatif français est fait de telle manière qu'un enfant qui n'a pas acquis la lecture automatique avec construction de sens en fin de CE2, n'a jamais le soutien pour compenser pendant toute la durée de l'école du socle. Malgré leur professionnalisme indéniable, les enseignants, en général, n'ont ni le temps, ni la formation pour aider efficacement ces élèves. Au collège, ces enfants sont, dans la plupart des cas, en échec. Ils et elles finissent en troisième avec des savoirs faibles et une perte de confiance en soi. C'est une exclusion des apprentissages de fait, mais en interne dans les classes et qui ne dit pas son nom.

Voici un article explicatif qui date de 2016, mais qui devrait être en grande partie, toujours d'actualité.
<https://blogs.mediapart.fr/viviane-micaud/blog/070116/pourquoi-un-deni-de-la-mise-en-desesperance-des-jeunes-par-le-systeme-educatif>

A ces élèves-là, sauf exception comme un dispositif local qui leur est dédié, aucune voie valorisante n'est proposée. Le lycée professionnel était autrefois une voie de remédiation pour les élèves mauvais locuteurs et faibles en expression écrite et orale. La diminution des heures de français en lycée professionnel empêche de réellement progresser sur la capacité de communiquer avec la société de ces jeunes-là. Il s'agit d'une assignation à leur condition.

Par ailleurs, elles et ils doivent atteindre 16 ans pour avoir le droit à l'accompagnement par une « mission locale ». Autrement, ces dernières n'ont pas de financement pour le temps utilisé pour cette activité.

Le professeur principal ou le psychologue scolaire leur présentent les filières du lycée professionnelles où ils ou elles peuvent être acceptés vu les critères d'Affelnet-lycée. La liste ne contient parfois que des filières peu valorisées ou sans réels débouchés sur le marché du travail. Généralement le jeune homme ou la jeune fille se sent lésé. Il n'a le sentiment de ne pas avoir eu sa chance.

La seule chose qui leur est proposée, s'ils ne sont pas contents de leur affectation en lycée professionnel est le lycée général. Avec des exigences plus hautes qu'au collège et 35 élèves par classe, il est évident que ce n'est pas une solution adaptée pour des élèves qui sont en échec au collège depuis 3 ans et qui ont perdu confiance dans leur capacité de réussir les devoirs de type scolaire.

Ces élèves qui auraient besoin de préparer en amont leur orientation très en amont, ont un soutien qu'à partir de la 4^{ème}, et de manière stigmatisante. En effet, depuis la réforme du lycée de 1995, ils sont les seuls à réfléchir à leur orientation. Celles et ceux qui vont au lycée général ont juste à choisir des enseignements optionnels qui ne sont pas déterminants pour la suite du parcours.

Pourtant il ne s'agit pas d'un sujet pour beaucoup de ceux qui s'intéressent à l'école.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

Pas besoin de prétexte, ces élèves sont invisibilisés depuis la fin de CE2. Leurs familles n'ont souvent pas les mots pour protester et sont culpabilisées. Il n'y a pas de solutions simplistes à promouvoir. Les enfants des familles qui s'intéressent aux théories sur l'école ne sont pas concernés. Les agressions verbales accusant de « mépris » découragent celles et ceux qui pourraient s'y intéresser.

Les conséquences pour les jeunes :

- Déscolarisation de celles et ceux qui n'acceptent pas la filière du lycée professionnel où ils sont affectés, ou qui n'ont pas trouvé de maître d'apprentissage qui les acceptent avec leurs lacunes,
- Sentiment d'injustice chez les jeunes qui, à juste titre, ont l'impression de ne pas avoir eu leur chance, particulièrement dans les territoires où les jeunes concernés sont plus nombreux.

Les pistes d'actions :

- En amont :
 - o mettre les moyens pour diminuer le pourcentage d'élèves qui n'ont pas acquis la lecture automatique avec construction de sens à la sortie du primaire (gouvernance avec plus grande confiance aux enseignants, 18 élèves par classe en CP et en CE1,

professeurs en surnombre, mis en avant des recherches « sérieuses », plus grande mixité dans les établissements.)

- convaincre les parents et les profs de la mouvance « élitistes paradoxaux » qu'il faut diminuer la quantité de connaissances emmagasinées durant collège, mettre les moyens pour faire progresser tous les élèves sans exception sur les compétences fondamentales (lecture, expression, mathématiques, anglais, connaissance de la société et du monde du travail, hygiène de vie), promouvoir le soutien entre élèves qui est une compétence majeure, donner l'envie d'apprendre par soi-même.
- Changer les « missions » des missions locales pour que celles-ci soient financées pour participer l'accompagnement de l'orientation au collège.
- Créer une 3^{ème} bis qui serait au collège, avec un programme différent de la 3^{ème}, pour les élèves qui n'ont pas trouvé d'affectation leur convenant. Le programme serait spécifique avec une large part concernant la connaissance du monde du travail et l'orientation. (C'est le cas en Finlande).

2.2 Des filières du professionnels qui ne font pas toutes rêvées

Les filières du lycée professionnel sont très diverses :

- Certaines filières du lycée professionnel sont très sélectives comme les « métiers de la sécurité » ou « commerce international ». Les élèves y sont affectés dans la limite des places disponibles.
- D'autres filières sont très peu demandées, à cause de l'image du métier ou à cause de la faible employabilité à l'issue du Bac. Elles sont rarement demandées spontanément par les élèves.

Le jeune rencontre le professeur principal et le psychologue qui connaissent les critères d'affectation, ceux-ci présentent plus particulièrement, les filières pour lesquelles Affelnet-lycée attribuera une place. Pour les jeunes qui en difficultés scolaires, les possibilités sont faibles.

Les conséquences pour les jeunes :

- Désespérance des jeunes se sentent bloqués dans une filière qu'ils ou elles n'ont pas vraiment choisi, ou en situation de naufrage au lycée général
- Amplification de la dévalorisation des lycées professionnels car entretien volontaire d'une confusion entre le manque de satisfaction de quelques-uns d'entre eux, et la perception réelle de la majorité d'entre eux qui s'y sentent bien.

Les pistes d'actions :

- Créer dans les filières professionnelles (lycée public ou en apprentissage) suffisamment de places viables accessibles à la diversité des élèves, pour qu'il n'y ait plus d'affectation par défaut dans une filière non souhaitée,
- **Avoir une vraie réflexion sur le sujet cruciale : Comment accompagner les jeunes qui souhaitent continuer des études générales, mais dont l'absence de maîtrise des fondamentaux rend illusoire la seconde générale ?** (Aujourd'hui, celle ou celui qui propose cette réflexion est traité de « méprisant pour les jeunes non issus de la même classe que lui ». Le sujet étant complexe, une « vraie » discussion est impossible.)
- **Mettre en scène des jeunes filles et jeunes hommes fiers de leur professionnalisme** dans les filières qui ont du mal à recruter, mais qui conduisent à un emploi avec des développements de carrière possibles.

2.3 Les spécificités de l'apprentissage quand il concerne les 15-18 ans

Les faits :

Aujourd'hui, les personnes au pouvoir promeuvent l'apprentissage ou l'alternance comme « LA » solution de l'enseignement professionnalisant. (L'enseignement professionnalisant est un enseignant qui conduit à un métier dans le but de trouver un emploi.)

Il est vrai que l'apprentissage a plusieurs avantages indéniables :

- Toucher un salaire (indépendance pour le jeune, pouvoir faire des études pour les enfants issus de familles en situation de pauvreté),
- Être en contact du monde du travail, et donc avoir l'occasion d'en apprendre les règles.
- Avoir une expérience professionnelle à mettre sur son CV,
- Avoir, en général, un diplôme qui permet d'accéder à un emploi (Pas toujours : des pièges pour les moins informés.)

Cependant, il y a des inconvénients qu'il faut prendre en compte :

- L'apprentissage suppose de trouver un maître ou une maîtresse de stage. Il y a des biais sociaux et des biais liés aux préjugés de la société qui font que tous les élèves n'ont pas la même chance d'y arriver. C'est plus difficile pour un jeune qui ne maîtrise pas la lecture avec construction de sens
- L'apprenti est en situation de dépendance forte vis-à-vis de son employeur. S'il ou elle perd son contrat, il perd la perspective d'obtenir son diplôme. Les abus dans les situations de travail sont plus fréquents en cas de dépendance forte.
- Environ, 30% des contrats sont rompus. Il faut prévoir un accompagnement du jeune pour que celle-ci ou celui-ci ne se retrouve pas en déscolarisation.
- Pour l'employeur, il est aujourd'hui financièrement intéressant de transformer des CDI en activités d'apprentissage. Il y a donc des processus d'utilisation d'apprentis ou d'alternants où l'intérêt est avant tout financier. L'accompagnement pour l'apprentissage du métier y est parfois de faible niveau. L'emploi stable sur le métier diminue puisque qu'à la place d'un ancien poste d'emploi stable, il y a un apprenti ou un alternant qui fait le même travail bien moins cher.
- Le taux d'emploi après le diplôme dépend de la formation. Certains et certaines élèves ont leur emploi avant d'être diplômé, pour d'autres, c'est beaucoup plus compliqué. Les entreprises ont parfois plus besoin de « stagiaires accompagnés » plutôt que des CDI, d'autant plus que les stagiaires accompagnés sont d'un faible coût, vu les aides d'État données aux entreprises.
- Les propositions d'apprentissage sont plus nombreuses sur les métiers de service, que sur les métiers techniques. Or ces derniers sont indispensables à notre industrie.

Des statistiques sur le nombre de contrats d'apprentissage pour les 15-17 ans difficilement lisibles

La stratégie du gouvernement a été à l'origine d'inciter les entreprises à offrir les formations pour les élèves de fin de Troisième, c'est-à-dire les 15-17 ans. Cependant aux cours de l'été 2020 il a été décidé d'étendre la prime versée aux employeurs aux formations post-bac.

Les propositions d'apprentissage se sont développées principalement sur le niveau Master. Par exemple, dans le bilan publié par la Dares le 19/08/2021 concernant l'année 2020, pour les 21-25 ans (niveau Master), le nombre d'apprentis est passé de 102 361 à 185 621 en 2020, soit de 28% des

contrats d'apprentissages à 35%. (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/les-jeunes-face-la-crise-sanitaire>)

D'après un article du 11 juin 2021, dans le journal « Les Echos », le déficit de France Compétence serait de 3 milliards pour 2021, et des financements seraient à trouver. <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/formation-professionnelle-la-reforme-se-revele-de-plus-en-plus-couteuse-1322954>

Il y a une triple ambiguïté dans la communication sur les chiffres fournis par le gouvernement :

- Les chiffres additionnent parfois des places en CFAs et non des contrats signés entre un jeune et un employeur. Michel Abhervé donne quelques éléments sur son blog pour analyser ces écarts assez considérables. <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2021/08/06/la-foire-aux-apprentis-continue> Depuis la loi de septembre 2018, les CFAs se sont multipliés avec une certaine anarchie.
- La communication concerne la totalité des contrats d'apprentissages. Or le développement de l'apprentissage concerne surtout la période post-bac. D'après la note de la Dares du 19/08/2021 déjà citée, le nombre de contrats d'apprentissage pour les 15-17 ans a légèrement baissé entre 2019 et 2020. Ils sont passés de 116 736 en 2019 à 113 162 en 2020. Les chiffres pour 2021 ne sont pas disponibles.
- Il y a eu des basculements du dispositif « contrats de professionnalisation » dans le dispositif « apprentissage » plus intéressant économiquement pour les entreprises. Un rapport de la Cours des Comptes donne cette information comme il est relayé dans un article de blog de Michel Abhervé. <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2021/07/15/la-cour-des-comptes-pointe-les-trois-nuances-a-apporter-au-constat-de-la-progression-de-l-apprentissage>

Après-bac

Pour l'après-bac, les avantages sont dans la plupart des cas supérieurs aux inconvénients.

Cependant son coût pour la nation doit alerter, surtout quand l'employabilité qui suit l'apprentissage est faible, ou que le contrat ressemble à un emploi déguisé où l'apprenti n'a pas la formation théorique nécessaire à son métier.

Période 15-18 ans

Pour la période 15-18 ans, l'apprentissage est positif pour celui ou celle qui trouve une place d'apprenti ou d'alternant et qui supporte les conditions de travail. Mais pour les autres ? Il n'est pas envisageable d'abandonner à son sort un jeune de 16 ans. Or :

- Que se passe-t-il pour un jeune qui ne trouve pas de maître ou maîtresse d'apprentissage ?
- Que se passe-t-il si le contrat est rompu ?
- Comment le jeune qui n'a pas le niveau minimal, peut-il ou elle progresser en lecture, expression écrite et en calcul si ce n'est pas pris en compte dans sa formation ?

Par ailleurs, parfois la « formation » n'est pas digne de ce nom. Les garde-fous qui sont en place ne sont pas suffisants.

Le lycée professionnel doit rester une alternative avec des moyens pour une formation de qualité et une affectation dans les filières en fonction de la motivation pour le métier. Pour certains jeunes hommes ou jeunes filles, il est plus adapté que l'apprentissage.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

- Le sujet intéresse peu les représentants de la société civile impliquée.
- Il s'agit de l'application d'un projet-phare du gouvernement aussi la communication de celui-ci donne le sentiment d'un succès au grand public.

Les conséquences pour les jeunes :

- Une partie des jeunes n'ont pas le droit à cet « eldorado dans la communication », pas plus que d'avoir une chance raisonnable de réussir le lycée général s'ils y vont. Ils se sentent dévaloriser.
- L'échec d'un apprentissage peut conduire à la déscolarisation surtout si le CFA est interne à l'entreprise, et donc il n'y a pas une personne responsabilisée pour chercher une solution dans une autre entreprise quand une situation se dégrade irrémédiablement.

Les pistes d'actions :

- Revenir sur l'autorisation de développer des CFA internes à l'entreprise de manière que l'éventuel apprenti en difficulté puisse trouver un soutien à son CFA. (Surtout pour les 15-18 ans)
- Donner les moyens suffisants aux lycées professionnels pour être une vraie offre alternative.
- Laisser les responsables de filières du lycée professionnel choisir leurs lycéens et lycéennes en fonction de leur motivation pour le métier (sous condition d'habiter à proximité).

2.4 La faiblesse de l'information en amont sur le monde du travail et les métiers possibles

Les faits :

Les psychologues scolaires, en nombre insuffisant, accompagnent prioritairement les enfants dont les choix immédiats impactent leur futur, donc ceux qui font le choix du professionnel.

Or, le premier palier d'orientation se situe en fin de Seconde pour les élèves qui vont vers le lycée général et technologique. (Les enseignements optionnels de 2^{nde} ne sont pas déterminants pour la suite du parcours). Il se situe en fin de 3^{ème} pour les élèves qui vont vers le professionnel. Ce dysfonctionnement existe depuis la réforme du lycée de 1995. Avant les filières du lycée général et technologique se choisissaient en fin de 3^{ème} avec une possibilité de bifurcation en fin de 2^{nde}.

C'est un choix qui favorise les lycéens des filières générales qui ont un an de plus pour s'orienter, mais qui introduit des déséquilibres assez rédhibitoires qui ont été niés.

Le premier dysfonctionnement est que les lycéens des filières générales s'orientent sur l'année de seconde. Plus concrètement ils ou elles commencent au deuxième trimestre, puisque le bilan du premier trimestre est nécessaire pour commencer le travail d'orientation et finissent avec la clôture des dossiers du conseil de classe du troisième trimestre. Les élèves de Seconde choisissent leur orientation en 5 mois. Ils sont censés faire le chemin cognitif pour construire la représentation de soi dans le monde des adultes sur cette période. C'est impossible, sauf si les parents s'en sont chargés avant. Ce biais social est généralement nié.

Ce décalage a des conséquences sur la manière de percevoir l'orientation au collège.

- Le travail sur l'orientation est perçu comme peu utile au collège pour les lycéens généraux (les seuls pour lesquels on est prêt à mettre des moyens).
- Le message pour celles et ceux qui ont de bonnes notes est « tu vas vers le lycée général et technologique » et donc ils n'envisagent pas une orientation vers le professionnel. Il s'agit d'un des moteurs de la dévalorisation du professionnel destinée à celles et ceux qui n'ont pas sa place vers la destination qui est présentée comme « normale » par la société.
- Les lycéens qui doivent s'orienter car leurs lacunes en « expression écrite » sont telles qu'ils ou elles ne pourront pas suivre en lycée général, sont les seuls à devoir une réflexion impliquante sur l'orientation. Ils sont stigmatisés, stressés et voient leurs camarades qui ont un an de répit détendus.
- Comme les parents impliqués dans les fédérations de parents d'élèves, veulent voir leurs enfants au lycée général, ils ne souhaitent pas que les filières du professionnel soient valorisées vers leurs enfants. Aussi, il préfère que l'orientation se fasse qu'au lycée général. Pour eux, ce qui se passe avant n'existe pas vraiment puisqu'ils ne sont pas concernés.

Il y a un déni que l'orientation est un chemin cognitif qui se fait dans la durée. Il faut que le jeune se construise une représentation du monde des adultes et de lui ou elle dans ce monde des adultes. Par ailleurs, peu de jeunes ont des passions. Il s'agit plutôt de choisir un « ensemble de matières cohérent à approfondir » ou les « connaissances pratiques conduisant à un métier » parmi ce qu'on peut réussir qui, a priori ne déplairait pas, quitte à changer de parcours si la maturité et la connaissance des réalités font comprendre qu'on s'est trompé de voie. La connaissance fine du métier et des codes des entreprises où il est possible d'exercer le métier, se construisent par l'expérience, au fur et à mesure de la confrontation avec le concret.

Les habitués des séries télévisées étatsuniennes le savent. Dans ce pays, dans les écoles publiques ou privées, les parents sont incités à venir présenter leur métier dès le primaire. Ce sont des rôles modèles dans lequel les enfants peuvent s'identifier.

En Grande-Bretagne, le programme « aimhigher » (viser plus haut) est conçu pour donner une ambition réaliste aux enfants des quartiers populaires, en les aidant à se projeter dans le monde du travail au plus haut niveau en prenant en compte leurs acquis.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

La technostructure de l'Éducation nationale communique qu'une orientation de qualité peut se faire sur l'année de seconde pour le bac général et les bacs technologiques. Ce qui est faux. Par ailleurs, les biais sociaux, territoriaux et genrés sont renforcés, comme il était prévisible, pour le nouveau lycée général.

La technostructure pour des raisons d'économie nie la nécessité d'une orientation qui se fait sur la durée. Il y a quelques années, la technostructure gérait des alliés et alliées pour suggérer comme prochaine réforme une « seconde professionnelle d'orientation ».

Tous ceux et celles qui n'avaient pas le niveau pour la seconde générale auraient été dans la même classe sans projet. La seconde d'orientation en professionnel avait déjà été testée et, malgré l'effet Hawthorne, avait échoué. Ce qui renseigne à quel point elle est inadaptée. Les jeunes qui n'ont pas le droit au lycée général et technologique considéré par les intellectuels comme la normalité, ont besoin d'un projet concret de réussite pour se construire une estime de soi positive.

Les conséquences pour les jeunes :

- Les élèves n'ont ni le temps, ni l'information pour se projeter dans un métier valorisant.

- Les moyens ne sont pas mis pour que les jeunes ruraux ou de quartiers populaires rencontrent des personnes qui leur font connaître d'autres métiers que ceux qu'ils voient dans leur entourage et donc leur ouvrent des perspectives. (rôles-modèles).

Les pistes d'actions :

- Faire une priorité de la construction d'une représentation du monde du travail pendant l'école du socle
- Imposer le choix d'une « dominante » quelle soit professionnelle, technologique ou générales pour tous les élèves en fin de 3^{ème} (ce qui demanderait une nouvelle réforme du lycée générale et technologique. La dernière a été faite sur un diagnostic biaisé et sur une hypothèse fausse sur le chemin cognitif que ferait les jeunes quand ils ou elles choisissent leur orientation.
- La possibilité de choisir le parcours en Français-Histoire-Géo : de base (identique à celui du lycée professionnel avant la dernière réforme), ou le niveau 1 (identique à celui du lycée technologique) à tous les lycéens professionnels.
- La possibilité de faire une 3^{ème} Bis (avec des programmes différents que ceux de la 3^{ème}) pour ceux qui n'ont pas eu une orientation qui leur convient.
- Mettre le soutien à l'orientation au collège dans les missions officielles des « missions locales ». (Pour avoir une information par des personnes qui connaissent vraiment le contexte.)

2.5 Le déni que les formations sont sélectives après la Troisième

Les faits :

Un courant est paru à gauche pour supprimer toute sélection après la troisième. Ce sont surtout les parents des classes moyennes qui ne veulent pas que leur enfant soit orienté qui revendiquent ceci.

Bien sûr, il faut qu'aucun jeune se retrouve dans une formation qu'il ou elle n'a pas choisie. Cependant, après la troisième toutes les formations ont des pré-requis. Si le jeune n'a pas ces prérequis la réussite sera plus difficile.

En réalité, il y a deux contraintes :

- Le nombre de places que l'on peut proposer (coût d'une place et possibilité d'insertion après le diplôme),
- L'écart entre les acquis minimaux théoriques pour ne pas être largués et les acquis du postulant. (Un écart moyen voire assez fort, peut être compensé par un élève volontaire, cependant...).

Mettre un jeune dans une formation sans mettre les moyens pour l'accompagnement à la réussite est une hypocrisie. D'autant plus que les éléments de langage encouragent les bacheliers professionnels à continuer leurs études, alors qu'ils existent très peu de parcours qu'ils ont une chance raisonnable de réussir.

Pour les filières du supérieur qui portent sur des connaissances académiques et organisées dans des grands amphithéâtres de l'université, il est possible d'accepter tous les postulants. Des avis divergent sur comment réguler quand la formation a dix fois plus de diplômés et diplômées que de débouchés.

Pour les formations professionnalisantes destinées à ceux qui veulent chercher un emploi, il commence à y avoir un consensus qu'il faut une cohérence entre le nombre de diplômés et le potentiel d'emploi dans le bassin d'emploi (au moins pour les filières courtes).

En résumé, il y a toujours une sélection et on peut débattre s'il vaut mieux la faire avant l'entrée dans la filière et au bout d'un an dans la filière.

Toute la littérature de recherche est rédigée pour montrer qu'il vaut mieux pour l'égalité des chances de réaliser la sélection au bout d'un an, et il y a une agressivité contre celles et ceux qui mettent en cause cette doctrine. Nous ne sommes pas convaincues. Suivant notre analyse, les seuls gagnants et gagnantes, sont les familles qui peuvent accompagner, grâce à leurs connaissances ou leur argent, leurs jeunes dans un projet. Cependant, un vrai débat serait légitime.

La suppression de toute sélection aurait juste la conséquence de faire basculer dans le privé toute filière sélective. Honnêtement, qui envisage la suppression de la sélection en sport-étude Football ? L'absence de sélection entraîne l'absence d'effort pour passer la barre de sélection, et mécaniquement une baisse de niveau. Ce qui se justifie dans le collège inclusif avec des classes hétérogènes, ne se justifient pas pour l'après 3^{ème} où les groupes par construction doivent avoir une certaine homogénéité. D'ailleurs, au lycée général les groupes ont 35 élèves avec des programmes exigeants, l'individualisation est impossible. Les dispositifs de soutien pour les porteurs de Handicap et des tutorats pour les lacunes rattrapables sont bien sûr à conserver et développer, avec réalisme.

Organiser une sélection a plusieurs contraintes :

- mettre en place des critères les moins injustes que possibles (la sélection par un jury qui juge la motivation est moins injuste que des notes),
- admettre le caractère en partie aléatoire de la sélection (comme dans la vraie vie) et
- faire admettre à la société que ne pas avoir été sélectionnés ne veut pas dire d'avoir démerité.

2.6 La faible connaissance des règles de cooptation dans le monde du travail

Les faits :

L'existence d'une sélection dans le monde réel

Après le diplôme, il convient de trouver un travail. Le processus pour accéder à un poste est concurrentiel. Les candidats connaissent plus ou moins bien les règles du métier où ils ou elles postulent.

Cette sélection commence tôt pour les élèves qui ont choisi l'alternance ou l'apprentissage, pour lesquels il faut trouver un maître ou une maîtresse d'apprentissage ou de stage.

L'entraînement à accepter l'échec est un atout pour trouver un travail. En effet, il permet de viser haut sans crainte (Que risque-t-on ? un refus et alors). Il aide à ne pas se décourager.

Par ailleurs, longtemps la « doctrine de l'orientation » a été : « Aller vers votre passion ! sans regarder l'employabilité et le niveau de salaire ». Cette injonction n'est pas ce que font les familles de la classe moyenne, informées. J'ai connu des responsables de fédération de parents d'élèves qui martelaient cette doctrine, mais qui ne l'ont pas appliquée quand leurs enfants étaient concernés.

Je connais une famille de trois enfants avec un salaire dans la moyenne, dont les parents ont fait confiance à cet élément de langage. Les trois enfants ont choisi des métiers dans l'art et la culture et aucun n'a une situation professionnelle qui donne un salaire décent. La famille est désemparée car ils n'ont pas les moyens d'aider les trois.

Les règles de sélection dans les entreprises

Les règles de sélection dans les entreprises ne sont en général pas connues par ceux qui aident à l'orientation. Les jeunes qui ont quelqu'un pour les renseigner sont favorisés. Il y a un biais social important.

Pendant la période de formation initiale, les enseignants cherchent à reconnaître et valoriser la compétence pour le domaine où ils ou elles forment. L'évaluation correspond à la réussite d'exercices scolaires ou la vérification de l'acquisition de compétence. Ce n'est pas le cas dans le monde du travail.

Pour les postes d'opérateurs, généralement l'employeur va prendre le premier postulant qui lui semble convenir. La période d'essai va être mis à profit pour la décision définitive.

Pour les postes d'encadrement, il s'agit d'une décision collective de cooptation. Un niveau minimal est requis. Cependant, chacun va pousser celle ou celui qui va, à son avis, le mieux servir ses intérêts propres. Aussi, pour monter dans la hiérarchie, il ne faut pas être avoir un comportement de « bonne élève compétente », mais repérer les personnes qui sont impliquées dans la décision, comprendre leurs stratégies personnelles et agir pour être cooptés par certains ou certaines et pour ne déplaire à personne. Par exemple, il ne faut savoir ne pas étaler sa compétence quand il s'agit d'un « domaine de valorisation d'une personne décisionnaire », surtout si cette personne n'est pas vraiment compétente ...

Ces règles ne sont, en général, pas diffusées favorisant les enfants de cadres dont les parents les connaissent pour y avoir été confrontés.

Elles ne peuvent pas être supprimées car elles ont un rôle stabilisant, sur la capacité de travailler ensemble et sur la capacité de l'équipe d'encadrement à arriver à une solution acceptable rapidement.

Les conséquences pour les jeunes :

Cette méconnaissance crée des inégalités dans l'accès au travail et aux développements de carrière dans les entreprises.

Par ailleurs, certaines populations sont plus concernées par cette méconnaissance. Aussi, des stéréotypes se mettent en place inconsciemment. Parce que le jeune appartient à une population, l'employeur va présupposer inconsciemment qu'il a une méconnaissance de certaines règles de l'entreprise.

Les pistes d'actions :

- Mettre en place du mentorat par des bénévoles chaque fois possible (par exemple soutien aux associations qui l'organisent),
- Soutenir les associations qui conseillent les jeunes qui n'ont pas de réseaux personnels, avec par exemple des anciens ou anciennes responsables de ressources humaines à la retraite.
- Mettre en place ou développer au niveau des départements ou des régions, en collaboration avec les entreprises locales, un soutien à la recherche de stage ou sur la manière de se présenter à un employeur.

2.7 Le déni que l'expression écrite est la première compétence de sélection dans le système éducatif français

Les faits :

Longtemps, l'élément de langage politiquement correct était d'affirmer la sélection se faisait par les mathématiques. Une analyse fonctionnelle sérieuse montre que c'est inexact. La contrainte de plusieurs niveaux en mathématiques au lycée général est indispensable pour notre économie. L'analyse rigoureuse doit prendre en compte toute la cohorte et non pas seulement les jeunes qui sont la filière générale car ils ou elles n'ont pas été éliminés sur leur niveau en Français.

La sélection par l'expression écrite, est une élimination progressive de jeunes qui n'ont pas les mots pour le dire, le plus souvent dans des familles qui ne connaissent pas assez les codes de la société pour protester efficacement.

L'ensemble de compétences structurants que je résume en capacité « d'expression écrite » comprennent plusieurs compétences :

- La lecture automatique avec construction de sens,
- La capacité de se faire comprendre à l'oral et à l'écrit.
- La capacité de mémoriser dans un cours ce qui permet de se construire des repères de compréhension (construction du modèle cognitif personnel) et qui donnent des éléments pouvant être utilisés dans les devoirs,
- La capacité de faire une production qui correspond aux critères de qualité attendus par celles et ceux qui jugent. (Qualité de construction des phrases, de l'argumentation et orthographe).

Le système éducatif français est basé sur une élimination progressive sur les compétences en « expression littéraire », en plusieurs étapes :

- En CE2, celles et ceux qui n'ont pas acquis la lecture avec construction de sens n'auront pas avant le lycée professionnel (et encore vu la diminution des heures de Français-Histoire-Géo), la possibilité d'être accompagnés pour compenser ce manque. Ils sortent généralement du collège avec des savoirs faibles et une confiance en soi détruite.
- En troisième pour celles et ceux qui en fin de 3^{ème} sont orientés vers le professionnel.
- En seconde pour ceux et celles dont les faibles capacités d'expression leur fait choisir le technologique.

Beaucoup de travaux sur l'école considèrent que la compétence « *capacité de mémoriser dans un cours ce qui permet de se construire des repères pour de compréhension (construction du modèle cognitif personnel) et qui donnent des éléments pouvant être utilisés dans les devoirs.* » est innée et acquise par tous. Ce qui est faux. Les élèves qui ont des parents qui l'utilisent quotidiennement cette compétence, sont avantagés pour l'apprendre.

Une analyse fonctionnelle du système, montre, après la Troisième, toutes les formations demandent une volonté de réussir et sont cadrés pour un niveau d'acquis. Un élève, ayant des capacités d'apprentissage peut dans beaucoup de cas compensés des lacunes fortes, mais il y a des limites. Il est intéressant d'analyser ces limites et leurs causes, dans les enseignements sélectifs comme « sport études football » ou « le concours de premier ouvrier de France ».

Certaines formations demandent des compétences non scolaires pointues (sportives, artistiques, habilités manuels) qui ne sont pas préparés dans les activités à l'école. Elles sont réservées à celles et ceux qui ont développé des compétences dans les activités parascolaires. L'incapacité de la France à

donner une visibilité à ces compétences est analysée dans le paragraphe suivant (2.10 – L’invisibilité construite des élitismes concernant des domaines non-académiques).

Certaines formations demandent un niveau minimal sur les compétences structurantes qui s’apprennent dans la durée à l’école :

- Expression écrite,
- Mathématiques et rigueur scientifique,
- Anglais de communication (employé par exemple dans les conférences scientifiques, ou par les guides touristiques professionnels hors de France).

Dans un monde idéal, le système d’affectation devrait vérifier l’atteinte du niveau minimal sur ces trois compétences ainsi que sur les compétences « non scolaires indispensables à la formation ». Si le niveau n’est pas atteint, il convient d’évaluer l’écart pour prévoir un soutien adapté. Ensuite, une fois cette évaluation faite, il est possible de s’appuyer sur la motivation pour l’affectation. Mais comment évalue-t-on la motivation ? Il est plus simple de mettre une note fourre-tout avec un jeu de coefficients qui représente parfois plus l’équilibre de pouvoir entre les tenants de matière que le besoin de compétences pour suivre la formation.

Pour faire une réforme du lycée général qui diminuait les heures de cours, la technostructure a dénigré les mathématiques et la rigueur scientifique. La pandémie a montré le résultat de cette sape qui a duré plus de 10 ans. Notre élite ne possède pas les notions de logistique basique et une grande partie de la population pense que les débats entre personnes qui n’y connaissent rien sont des sources d’information fiables. (On peut lire – « Déconfiner la rigueur scientifique en France » - *Acta Europæana Systemica* , 10, 19-32. <https://doi.org/10.14428/aes.v10i0.59573>)

Le problème de la S, ne venait pas d’un prestige des sciences, mais qu’il existe dans tous les pays du monde deux ensembles de compétences fondamentales qui s’apprennent sur la durée et qui ont plusieurs niveaux d’acquis possibles : « l’expression écrite » et « les mathématiques et la rigueur scientifique ».

Les connaissances et compétences des autres matières scolaires peuvent se récupérer rapidement. Si le cours d’histoire, n’a pas été appris au collège. Le bon niveau en Français et un intérêt pour cette matière permettra de réussir des études universitaires en histoire.

Le tri suivant le niveau acquis en « expression littéraire » a été fait avant le lycée général pour ne garder que 40% de la cohorte. La diversité des parcours en maths qui est une CONTRAINTE est donc retardée au lycée général, alors que l’élimination par le Français a déjà été faite. Une possibilité simple existait pour permettre aux élèves de se garder les portes ouvertes en choisissant le parcours avec les plus haute exigence en maths, sans être obligé de prendre la série « physique-Chimie ». Il fallait déconnecter le parcours en mathématiques et le choix de la filière. Si avait été possible de manière systématique faire les maths de S avec les matières de spécialisation de la « SES », ou de la « STI2D » voire de la « L », il n’y aurait pas eu besoin de réforme du lycée et technologique.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

Pas besoin de prétextes, les familles impliquées sur l’organisation de l’école n’étaient pas concernées. Les scientifiques ne savaient pas communiquer vers le grand public.

L'utilité pour des groupes d'intérêts :

- Pour la technostructure : dénigrer les maths et mettre en place les conditions d'acceptation de la réforme du lycée général, dont le but était de faire des économies et dont le caractère contreproductif est aujourd'hui établi,
- Pour les parents informés : avoir plus de moyens pour s'occuper des questions qui touchent leurs propres enfants.

Les conséquences pour les jeunes :

- L'invisibilité des problématiques des jeunes qui ne sont pas au lycée général,
- Une organisation inadaptée des parcours concernant les jeunes qui ne sont pas au lycée général,
- Une insuffisance de préparation à l'orientation pour tous les jeunes et plus particulièrement celles et ceux qui ne sont pas au lycée général (car l'impact des faiblesses dans certains compétences de l'expression écrite n'est, culturellement, pas pris en compte.)

Les pistes d'actions :

- Mettre en place des examens libres de reconnaissances correspondants aux trois niveaux d'acquis en « expression littéraire » : niveau de base (exigence bac professionnel), niveau 1 (exigence bac technologique), et niveau 2 (exigence du bac général).
- Déconnecter le parcours « expression littéraire choisie » et la filière de spécialisation. (C'est-à-dire un bac pro pourrait préparer un bac avec le niveau 1 d'expression littéraire.

2.8 L'illusion de la méritocratie

Il y a une forte méconnaissance dans la société française de ce qu'on appelle la culture organisationnelle d'un groupe.

Un groupe interagit et se construit des normalités, le plus souvent, inconscientes concernant la manière d'utiliser ses mécanismes cognitifs ou sur la manière d'interagir dans un groupe. Beaucoup de diplômés qui ont réussi un parcours très sélectif sur des matières académiques dont les parents sont de la classe sociale dominante pensent qu'ils doivent leur diplôme à leur seul mérite.

En réalité, ce qui est normal pour eux ou elles, doit être appris consciemment par celles et ceux qui ne sont pas du même milieu social. Ceux qui ont des parents qui discutent du dernier film au cinéma en utilisant les compétences d'expression littéraires qu'ils ont appris à l'école, transmettre ces compétences à leur enfant sans que celui-ci s'en aperçoive. Ils ont dans leur entourage des « rôles-modèles », des personnes dans lesquelles leur enfant peut se projeter « Est-ce que j'ai envie d'être comme lui ou elle ? ». Les parents qui ont préparé les mêmes concours à leur époque, sont mieux à même d'accompagner quand des doutes arrivent.

Tout le monde a le droit à participer au même concours. La ligne d'arrivée est la même pour tout le monde. Mais tous les élèves n'ont pas eu accès au même entraînement, et n'ont pas le même accompagnement psychologique pour la réussite (comme les sportifs de compétition).

Les conséquences pour les jeunes :

- Une incompréhension entre ceux et celles qui ont réussi et qui ne perçoivent pas les avantages dont ils ou elles ont bénéficié et ceux qui ont l'impression, à juste titre, de ne pas vraiment avoir eu leur chance ;

- Un argument pour ceux nient qu'il existe des pré-requis pour avoir une chance raisonnable de réussir une formation de l'après Troisième et qui empêchent d'avoir une discussion apaisée sur la meilleure façon de les prendre en compte.

Les pistes d'actions :

- Former sur les mécanismes liés à la culture organisationnelle et aux biais cognitifs de manière qu'un nombre critique de personnes connaissent comment se forment ces biais sociaux
- Communiquer que l'illusion de la méritocratie ne provient pas d'un « complot d'élite » mais d'un biais cognitif intrinsèque à la nature humaine. Sauf formation spécifique et capacité de se remettre en cause, l'humain pense que ce qui est évident pour lui, est évident pour les autres.

2.9 La « vente » de l'université naturellement accessible aux bacheliers professionnels

Tous les systèmes éducatifs des pays industrialisés du monde ont un « tri » après leur école du socle qui finit entre 12 et 16 ans. Les élèves sont triés en parcours : Il y a ceux qui ont les acquis pour un lycée général et poursuivent vers un lycée général. Il y a ceux qui ont choisi de gagner rapidement de l'argent ou qui n'ont pas ces acquis.

Dans la plupart des pays, les élèves qui ont choisi le cursus professionnel n'ont pas la possibilité d'aller à l'université sauf, s'ils ou elles font une formation complémentaire. C'est notamment le cas en Allemagne.

En France, l'université est ouverte aux bacheliers professionnels, mais la réussite y est de quelques pourcents. Le politiquement correct pour les sociologues est de pousser vers ce choix qui en règle générale conduit à un échec. Les quelques-uns et quelques-unes qui ont réussi sont mis en avant. On cherche les formations où les jeunes, y compris celles et ceux qui ont échoué, ont acquis des connaissances utiles, de manière à convaincre d'aller à l'université malgré tout.

Je ne remets pas en cause le droit à tous d'aller à l'université. Cependant, vu le niveau d'échec, le présenter comme le débouché naturel est trompeur. La France est, à ma connaissance, un des rares pays à avoir fait ce choix. Il sert à faire accepter le lycée professionnel avec comme message : « vous aurez un bac qui vous permettra d'aller ensuite à l'Université ». Le message permet la construction d'un imaginaire de réussite vers les études supérieures. Cependant, tout n'a pas vraiment été prévu pour permettre à ces jeunes d'y réussir. Les familles informées le savent.

Par ailleurs, on sert l'élitisme. Les études supérieures sont présentées comme mieux que les formations professionnelles. Or, un jeune charpentier courageux qui travaille pour son propre compte gagne souvent plus qu'un ingénieur du même âge. Par ailleurs, il s'agit d'un travail qui valorise car on voit concrètement ce qu'on construit.

Il est fort possible que l'obligation de passer un équivalent du DAEU (diplôme d'accès aux Etudes Universitaires) aux élèves en lycée professionnel qui voudraient aller à l'université, augmenterait le nombre de diplômés à l'université issus de baccalauréat. Cette option serait automatiquement proposée en lycée professionnel, ainsi lors d'une année intermédiaire compatible avec un travail à temps partiel ou en cours du soir. Cependant, aujourd'hui il n'est pas possible d'explorer cette piste sereinement. Dans la culture de certaines personnes qui pratiquent l'agressivité verbale, celles et ceux qui la proposent sont forcément méprisants.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

Il s'agit d'un élément de langage qui permet de faire accepter le lycée professionnel à des jeunes pour qui ce n'était pas ce à quoi ils ou elles aspiraient.

L'utilité pour des groupes d'intérêts :

- Créer une zone d'incertitude (au sens de Crozier et Friedberg) où le dénigrement agressif est possible. « *Tu veux discuter des conditions d'accueil des bacs pros à l'université et voir si on peut proposer des solutions alternatives, c'est que tu es méprisante.* »
- Faire de l'université une zone élitiste aux dépens des métiers techniques accessibles dans les filières courtes, y compris ceux qui apportent de l'estime de soi et un revenu confortable.

Les conséquences pour les jeunes :

Les informations trompeuses sur les débouchés des filières professionnelles sont un des moteurs de l'incapacité de proposer des solutions pour les jeunes.

Les pistes d'actions :

- Faire que les filières du professionnel soient enviables pour ce qu'elle apporte et non pas sur un rêve qui se révèle trompeur pour 95% de ceux et celles qui essaient,
- Mettre en place des parcours de réussite après le baccalauréat professionnel en nombre suffisant pour tous ceux et celles qui veulent continuer leurs études.
- Mettre en place un accompagnement de qualité pour les projets des jeunes qui n'ont pas les moyens de comprendre les règles du monde du travail dans leur environnement familial.

2.10 L'invisibilité construite des élitismes concernant des domaines non-académiques

La réalité de filières sélectives

Dans la communication grand public, l'élitisme est souvent associé à « tri par les mathématiques, et la capacité d'avoir une réflexion logique. » Il y a eu un courant de dénigrement des sciences et des mathématiques, porté par la technostructure qui y voyait un moyen de faire des économies. Les médias, dont les journalistes sont le plus souvent de formations littéraires, et des « gardiens de polémiques artificielles » ont collaboré pour transmettre le dénigrement de celles et ceux qui s'appuient sur la rigueur. Ce courant a empêché une réflexion sur la juste place des maths et de l'apprentissage de la rigueur scientifique. Il a fallu l'incapacité de notre élite de réagir de manière appropriée à la pandémie, et le développement des fakenews pour qu'enfin la société civile impliquée s'en émeuve.

Cependant, fonctionnellement les systèmes Éducation ont des formations très sélectives de tout type :

- Les bacs professionnels « commerce international » ou « métiers de la sécurité »,
- Les sections sport études (La sélection est sur la compétence sportive, mais des études en parallèle sont exigées.)
- Les sections « arts plastiques », où l'entrée est validée par la réalisation d'un chef d'œuvre
- Le concours de premier ouvrier de France,
- Les ENS littéraires.

Le grand public connaît en généralement pas, ces filières, ou les connaît de manière caricaturale quand elle fait l'objet d'un dénigrement d'un groupe de pression, ou par ce qu'on en voit dans les émissions et les séries à la télévision.

Dans tous les pays du monde, il existe des filières sélectives. Les causes peuvent être de deux types :

- La filière est professionnalisante et il convient que le nombre de personnes formées ne soit pas trop supérieur aux emplois disponibles,
- La filière est « élitiste » et doit être réservée à une des personnes qui ont déjà une maîtrise du domaine (exemple Sport-étude football)

Une réflexion approfondie entre personnes de bonne volonté arrive toujours à la même conclusion : Il est impossible de supprimer toutes les filières sélectives.

A ce moment les questions qui se posent sont :

- Faut-il valider l'utilité pour la société et le nombre de places nécessaires de chaque filière très sélective ?
- Comment organiser la sélection en limitant les biais sociaux, genrés et territoriaux ? Un traitement de faveur affiché peut nuire à la valeur du diplôme pour celui ou celle qui en a bénéficié.
- Faut-il organiser la sélection avant l'entrée ou au bout d'un an ?
- Comment éviter une sélection sur les notes quand celles-ci ne se justifient pas ? (Un niveau minimum peut être un critère).
- La préparation à la sélection doit-elle être dans le domaine associatif (football), dans des classes spécialisées publiques (prépas), dans des cours privés (concours de la première année de médecine) ?

Il n'y a pas de réponse toute faite. Plusieurs solutions sont possibles avec des avantages et des inconvénients. Il faut réfléchir aux biais de chaque mode de sélection, et la légitimité des critères. Par exemple, certaines universités organisent des formations pour leurs jurys pour les aider à s'affranchir des stéréotypes liés aux femmes. Le même principe pourrait s'appliquer à tout type de stéréotype.

La valorisation des métiers techniques

Contrairement à l'Allemagne, en France, les métiers manuels sont déconsidérés y compris ceux où on peut être son propre patron et très bien gagner sa vie.

Pourtant, en Allemagne, les élèves y vont par défaut comme en France, et plus tôt, vers 12 ans. Et pire qu'en France, l'obtention de l'équivalent d'un bac professionnel ne permet d'aller à l'université. Il faut recommencer 3 ans d'études.

La valorisation des métiers techniques passe par la compréhension de leur apport à la société. Je vous recommande d'aller voir la « Cité des sciences et de l'industrie » à Paris, puis le « Deutsches Museum », le musée des sciences et des techniques de Munich en Allemagne. Demandez-vous : Lequel apporte une compréhension des technologies et de leur évolution ? Lequel valorise les métiers qui ont fait vivre et qui font vivre les industries ? Lequel a les maquettes qui permet de mieux comprendre le fonctionnement de machines techniques. ? (Il suffit de connaître l'anglais de communication. Tous les panneaux sont bilingues : Allemand – Anglais, avec un vocabulaire simple ou technique)

En Allemagne, ils n'ont jamais été tentés de croire qu'il suffit de mettre de l'informatique pour que les connaissances rentrent dans la mémoire par miracle. Ils n'ont jamais structuré leur école autour de la théorie de l'enfant qui retrouve tout seul en tâtonnant les connaissances que les esprits les plus structurés ont mis 500 ans à stabiliser.

Ils sont restés sur les fondamentaux de la psychologie : une personne, jeune ou adulte, se construit des modèles cognitifs. Ce qui permet de construire ces représentations, ce sont les reconstitutions

d'ateliers, les maquettes qui permettent de comprendre le principe, c'est le dialogue avec des professionnels fiers de leur métier.

La situation s'est améliorée depuis quelques années. Tous les cités et musées des sciences et techniques de France n'ont pas tous eu une démarche de « faire moderne » aux dépens de la qualité pédagogique de leurs expositions. Les expositions actuelles sont plus aptes à transmettre une compréhension de la technique que celles d'y a cinq ou dix ans. Une prise de conscience s'est faite.

Le prétexte utilisé pour faire perdurer ce déni :

En France, en société, on peut se vanter d'être nul en maths, mais pas de ne pas avoir de culture générale. Il s'agit d'un élément culturel. Dans d'autres pays, le politiquement correct est de ne pas écraser avec sa culture générale.

La technostruture de l'Éducation nationale a choisi d'utiliser cet élément culturel pour alimenter un dénigrement des maths et une destruction de l'apprentissage d'une démarche scientifique.

Les conséquences pour les jeunes :

- L'installation d'une croyance dans l'inconscient collectif que seules les matières académiques peuvent être filières d'excellence. Ce qui est évidemment faux.

Les pistes d'actions :

- Copier le musée des sciences et des techniques de Munich pour permettre le grand public à se construire une culture technologique,
- Communiquer sur toutes les filières sélectives s'appuyant sur des matières non académiques (sport études, premier ouvrier de France, filière d'art, etc...)

3 Conclusion

Le problème de l'invisibilité des besoins des jeunes qui ne vont pas au lycée général, est à la fois structurel et culturel.

Il est structurel car depuis 1995, toutes les réformes sont mécaniquement faites pour au moins ne pas nuire à celles et ceux qui vont ou sont dans le lycée général, ainsi que pour les intérêts personnels du ministre. Dans certains cas, la volonté du ministre a été d'agir pour la jeunesse, dans d'autres cas le seul but est de diminuer les coûts.

Il est culturel car l'invisibilité (qui dure depuis toujours) et les jeux de pouvoirs (qui durent depuis environ 40 ans) ont transmis un système de représentations fausses sur les besoins d'information et d'accompagnement des jeunes, sur l'impact des choix structurels. La déconstruction de celles-ci a à peine commencé. Il n'y a pas, à ma connaissance, de mise en réseau pour créer un « fonds commun de pensées » des personnes concernées. Pour ceci, il faut échanger jusqu'à ce qu'on arrive à une compréhension commune global du sujet avec des constats de désaccord sur des points particuliers.

Il n'y a pas de solution simple. Cependant, il est possible d'agir pour faire évoluer les représentations de la société concernant la diversité des parcours possibles après la 3^{ème}, rendre enviables les parcours qui conduisent à un métier, faire connaître les parcours de réussite non académiques. Il est possible de redonner la main aux régions sur l'apprentissage. Il est possible de développer une offre de formations accessibles à tous les élèves.